

CONFERENCE DE PRESSE

Vendredi 30 Novembre 2012

Groupe Communiste et Citoyen

De la Communauté d'Agglomération Lens Liévin

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre présence notamment à un moment où la guerre des chefs à l'UMP parasite très largement l'actualité, pourtant lourde en mauvaises nouvelles notamment sociales.

En tant qu'élus locaux, nous avons l'œil rivé sur la politique nationale car de celle-ci découle très largement notre capacité réelle à entreprendre les politiques locales indispensables à notre population.

Après quelques mois d'exercice de la nouvelle majorité gouvernementale, nous voici confrontés à l'épreuve des faits et l'on ne peut que constater que **le changement de majorité gouvernementale ne s'accompagne pas du changement radical de politique auquel nous aspirons.**

Après les quelques mesurette prises au lendemain de l'élection de François Hollande (Smic, allocations de rentrée scolaire...) nous voici une fois encore devant des choix nationaux qui seront lourds de conséquences.

Tout d'abord, **l'adoption du traité européen** qui -négocié par la droite et donc très loin de réorienter l'Europe-, marque clairement une étape supplémentaire dans la soumission des Etats qui sont progressivement devenus des chambres d'enregistrement des desiderata d'une union européenne uniquement dédiée à la satisfaction des marchés financiers.

C'est cette même Europe qui a encouragé plus que vigoureusement les privatisations, le démantèlement des services publics, l'allongement de l'âge de la

retraite... Et alors que les résultats sont tristement éloquentes, **le gouvernement persiste à s'inscrire dans cette même logique européenne** qui a déjà conduit certains pays voisins au bord du gouffre et qui, demain, nous mènera également dans la même impasse.

Dans la foulée, et dans cette même logique de **soumission aux marchés**, on nous présente **le rapport Gallois** qui a été accueilli avec un sourire épanoui et carnassier par Laurence Parisot qui n'a pas mis longtemps avant de voir tous les avantages que de telles **mesures représentent notamment pour le grand patronat**. Elle n'est d'ailleurs pas la seule puisque Hervé Novelli (UMP) déclarait qu'il prendrait sans hésitation 22 propositions sur les 22 que ce rapport contient.

Les allègements de charges de toutes sortes sont prônées par les gouvernements en place dès qu'il s'agit de relancer l'économie et ce, depuis des décennies. Et depuis des décennies, celles-ci se résument à **un bilan plus que mitigé**. Le gouvernement a néanmoins décidé de poursuivre dans cette voie par le biais de **crédits d'impôts aux entreprises afin de créer un hypothétique « choc de compétitivité »** qui, soyons clairs, n'aura pas lieu sans le concours des collectivités. **Les collectivités, c'est plus de 75% de l'investissement public**, ce sont des marchés pour les entreprises privées –et je pense notamment au BTP qui est un gros pourvoyeur de main d'œuvre, et donc d'emplois.

En effet, **le corollaire de cette allégeance** devant les mesures d'austérité – pourtant contreproductives pour notre pays- imposées par l'Europe, c'est **l'effort supplémentaire imposé à nos collectivités et incidemment à nos administrés**.

Cette angoisse, de nombreux élus locaux s'en sont également fait l'écho lors du Congrès des maires qui s'est tenu il y a une quinzaine de jour.

Si –officiellement du moins- on ne parle plus de la fameuse RGPP, **l'austérité budgétaire suinte pourtant encore dans toutes les déclarations et annonces faites par le gouvernement.**

Ainsi, par exemple, **François Lamy, ministre délégué à la politique de la Ville,** annonçait fin août sa **volonté de supprimer** purement et simplement à la grande majorité des communes **les fonds destinés aux quartiers en difficulté**, au profit de 5 ou 6 départements. S'il est revenu sur cette déclaration, il n'en reste pas moins qu'une révision générale est à l'œuvre et que **nous ne pouvons que nous attendre à une réduction drastique de cette politique.**

Dans le même temps, la loi de finances marque une diminution des dotations d'Etat aux collectivités.

Et dans la même veine, je ne m'étendrai pas sur **l'aménagement des rythmes scolaires** qui engendreront des coûts supplémentaires ou encore la prochaine étape de décentralisation dont nous craignons qu'une fois encore elle aboutisse à un transfert de compétences ou de charges non compensées financièrement.

Ce court retour sur la politique nationale marque le cadre dans lequel nos communes mais aussi notre Communauté d'agglomération évolue.

A quelques jours de notre débat d'orientation budgétaire, nous nous inquiétons non seulement des mesures prises par le gouvernement mais également de certaines décisions et de certains comportements adoptés par la majorité de la CALL.

La plupart des dossiers que je vais évoquer ont déjà alimenté les colonnes de vos quotidiens mais il nous semblait nécessaire d'approfondir le sujet, certains d'entre eux étant pour nous une réelle source d'inquiétude.

➤ **Adévia fait partie de ceux-là.** Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'exprimer notre inquiétude quant à l'élargissement rapide de cette SEM tant en termes de compétences exercées que de territoire couvert. Nous ne minimisons pas l'impact d'un éventuel dépôt de bilan de la SEM sur l'emploi mais nous ne pouvons pas injecter de l'argent public dans toutes les sociétés ou entreprises qui traversent de grosses difficultés surtout dans un contexte où la reprise économique est loin d'être à l'ordre du jour. 3 millions d'euros représentent une somme conséquente pour notre Communauté d'agglomération qui, comme les autres collectivités, rencontre également des difficultés à mobiliser des financements pour boucler son budget. Je souligne d'ailleurs que cette somme, qui en principe ne devrait être qu'une avance, nous risquons fort de ne jamais en revoir la couleur. Par ailleurs, nous doutons fortement que cela suffise à régler durablement le problème.

➤ **Au-delà du cas Adévia, il faut savoir que la CALL participe aux frais de fonctionnement d'un nombre croissant de structures (plate-forme multimodale, syndicat mixte du stade couvert, EPCC... Le Louvre aussi).** Cette participation représente un pourcentage fixe sur des budgets qui n'ont aucune limite et qui –nous le déplorons régulièrement- sont en constante augmentation.

Ces interventions financières doivent absolument être cadrées et limitées. Ces structures ne peuvent considérer la CALL comme un simple guichet auquel il suffit de venir réclamer les sommes d'argent –conséquentes- qu'elles désirent pour mener des actions dont l'intérêt est d'ailleurs parfois discutable.

Dans la même veine, **l'avance remboursable de 20 millions € pour la rénovation du stade Bollaert** s'est transformée récemment en une **subvention de 12 millions €** et le tout sans aucune concertation préalable sur l'opportunité d'un tel engagement et suivant un montage financier aussi complexe que sujet à caution.

➤ Il est du devoir de chacun d'entre nous de **veiller à ce que les fonds de la Communauté d'agglomération ne soient pas aspirés uniquement par quelques grands projets** au détriment des projets ou outils qui peuvent également servir le développement du territoire même s'ils sont moins grandioses.

Les finances communautaires ne doivent pas non plus être aspirées par les villes centres au prétexte de la notion de « centralité » au détriment du service devant être rendu dans les autres communes membres. Nos habitants comprendraient en effet très mal être relégués au second plan, alors que tous participent désormais au budget de la CALL par le biais de la TEOM. (exp : ramassage prioritaire des déchets aux abords du Louvre et autres centres villes délaissés)

➤ De la même façon, **il est indispensable de mener correctement les compétences qui sont les nôtres avant d'en adopter d'autres sans même prendre au préalable la mesure de l'impact financier d'une telle décision.** En ce sens, nous persistons à penser que la prise de compétence sport, culture et numérique était une erreur, une erreur qui risque d'avoir des traductions budgétaires qui feront grincer bien des dents.

➤ **La question qui se pose aujourd'hui est celle de concilier la volonté de développer le territoire avec les finances communautaires disponibles** car si l'on ne peut obtenir davantage d'argent de la part de l'Etat il est également pour nous **hors de question d'accepter des prélèvements supplémentaires sur nos populations qu'il s'agisse d'une augmentation de la TEOM ou de la création d'une fiscalité additionnelle supplémentaire.**